

RUBRIQUE 1: Identification

Identificateur de produit:

Désignation commerciale du produit:	Purox* B flakes, pure grade benzoic acid
Numéro de produit utilisés par les entreprises:	BZOHPURB
Autres moyens d'identification:	Acide benzèncarboxylique; Acide benzèneformique; Acide phénylcarboxylique; Acide phénylformique; Acide benzèneméthanoïque; Carboxybenzène

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation des produits chimiques:

Utilisations:	Industrial use. Professional use. Additive.
Restrictions d'utilisation:	Aucune identifiée

Renseignements concernant le fournisseur:

Fabricant / Fournisseur:	Emerald Kalama Chemical B.V. Havennr. 4322 - Montrealweg 15 3197 KH Rotterdam-Botlek - THE NETHERLANDS Téléphone : +31 88 888 0512/-0509 purox.info@emeraldmaterials.com e-mail: product.compliance@emeraldmaterials.com
Pour plus de renseignements sur cette FDS:	

Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel (24 heures) : 1-800-255-3924 (États-Unis); +1-813-248-0585 (en dehors des États-Unis).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 5, H303
Irritation cutanée, catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves, catégorie 1, H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1, H372
Danger pour le milieu aquatique, Danger aigu, catégorie 3, H402

Éléments d'étiquetage:

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention(s) de danger:

H303 Peut être nocif par ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (des poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Mention(s) de mise en garde:

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols.

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale, régionale et internationale.

Informations supplémentaires: Pas de renseignements supplémentaires

Classification and hazards statements are listed according to the United Nations Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (GHS).

Regulations in individual countries/regions may determine which classifications and hazard statements are applicable based on adopted hazard classes and categories.

Les mises en garde sont conformes aux dispositions de l'annexe III du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Les réglementations en vigueur dans chaque pays ou région peuvent déterminer quelles sont les déclarations obligatoires sur l'étiquette des produits. Pour plus de précisions, reportez-vous à l'étiquette des produits.

Autres dangers: Peut former un mélange poussière-air explosif en cas de dispersion.

Voir la section 11 pour les données toxicologiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance:

<u>Numéro de CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>% en poids</u>
000065-85-0	Acide benzoïque	99-100

Remarques: Acide benzoïque : >99%.

Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification. Les composants restants sont exclusifs, inoffensifs et/ou présents en quantités inférieures aux limites à déclarer.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours:

Généralités: Si une irritation ou d'autres symptômes se font sentir ou persistent, évacuer la victime de la zone en question, quelle que soit la voie d'exposition, et consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau ou contaminée pendant au moins quinze (15) minutes. Rincer plus longtemps si des résidus de produit chimique ont pénétré dans l'œil. Assurer un bon rinçage des yeux en maintenant les paupières ouvertes à l'aide de la main et en imprimant un mouvement circulaire aux yeux. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau et du savon jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu (au moins 15 à 20 minutes). Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Inhalation: Se retirer ou retirer la victime à l'air libre si le produit a un effet nocif. En cas de difficultés à respirer, administrer de l'oxygène. Si la personne affectée ne respire plus, assurer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit à ingérer par la bouche à une personne sans connaissance. Se rincer complètement la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Protection des secouristes: Porter des vêtements et le matériel de protection personnelle appropriés aux risques.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Reddness d'oeil et douleur, Irritation. Une sensibilisation pré-existante, des affections cutanées et/ou des troubles ou des maladies d'ordre respiratoire risquent d'être aggravés. Voir la section 11 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Indications de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Traiter les symptômes

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un jet diffusé, de la poudre extinctrice ou de la mousse. Le dioxyde de carbone peut ne pas être efficace sur les grands incendies en raison de sa capacité de refroidissement insuffisante, pouvant résulter en une ré-inflammation.

Moyens d'extinction inappropriés: Éviter les jets extincteurs ou toute autre méthode qui pourrait créer des nuages de poussière.

Dangers spécifiques du produit:

Risques exceptionnels d'incendie et d'explosion: Les concentrations de mélange poussière / air peuvent produire des conditions explosives. Le produit peut former un mélange vapeur-air inflammable à des températures égales ou supérieures au point d'éclair. Au-dessus de 120°C, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. Comme dans le cas de toutes poussières organiques, les fines particules en suspension dans l'air peuvent s'enflammer ou exploser si la proportion critique est dépassée en présence d'une source d'inflammation. Une décharge, un arc électrique, une étincelle, un chalumeau, une cigarette, une flamme nue ou toute autre source de chaleur significative peut allumer la poussière. À titre de précaution, mettre en oeuvre les mesures de sécurité standard pour les poudres organiques finement divisées. Voir les mesures suggérées en Section 7.

Produits de combustion dangereux: Des substances irritantes ou toxiques peuvent être émises durant les phases d'incinération, de combustion ou de décomposition. Voir la section 10 (Produits de décomposition dangereux) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: On peut vaporiser de l'eau pour absorber la chaleur et pour refroidir et protéger les matériaux environnants exposés. Éviter les jets de lance ou toute autre méthode qui pourra créer des nuages de poussières. Porter un appareil respiratoire autonome avec masque complet et fonctionnant par pression positive intermittente (ou toute autre pression positive) et des vêtements de protection. Le personnel ne portant pas d'appareil respiratoire doit quitter la zone de façon à ne pas être exposé à des gaz toxiques provenant de la combustion, du brûlage ou de la décomposition. Dans un endroit fermé ou mal ventilé, porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage, immédiatement après un incendie, ainsi que pendant la phase d'attaque des opérations d'extinction du feu.

Voir la section 9 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir la section 8 pour obtenir des recommandations sur le port d'un équipement de protection individuelle. En cas de déversement dans un endroit encloué, ventiler l'endroit. Éviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion. Utiliser un équipement anti-étincelles et anti-explosion. Si l'inhalation de poussière ne peut pas être évitée, porter un appareil respiratoire anti-particules. Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas verser ce produit dans les égouts publics, dans les réseaux d'aqueduc ou dans les eaux de surface.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage: Confiner le déversement. Porter des vêtements et le matériel de protection personnelle appropriés aux risques. En veillant à ne pas générer de poussière, aspirer ou balayer dans un contenant fermé en vue de sa réutilisation ou de son élimination. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Éviter d'entraîner la formation de poussière. Mettre dans un contenant fermé et étiqueté, stocker dans un endroit sûr en attendant l'élimination. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: A l'instar des produits chimiques, respecter de bonnes procédures de travail. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit. Toujours se laver avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Utiliser ce produit dans des conditions largement ventilées. Éviter le contact de peau. Éviter d'inhaler l'aérosol, le brouillard, l'embrun de pulvérisation, la fumée ou la vapeur. Ne pas boire, goûter, avaler ou ingérer ce produit. Éviter l'inhalation systématique de poussière. Être prudent lors du vidage des contenants, du balayage, du mélange et de toute autre tâche susceptible de générer de la poussière. Laver tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau. Assurer la présence de bassins oculaires et de douches d'urgence dans la zone de travail. Comme mesure de précaution pour contrôler les risques potentiels d'explosion des poussières, mettre en oeuvre les mesures de sécurité suivantes :Éliminer toutes sources d'inflammation. En général, la poussière des matières organiques est un générateur de charge

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

électrostatique qui peut être allumée par une décharge électrostatique, des arcs électriques, des étincelles, des chalumeaux, des cigarettes, une flamme nue, ou d'autres sources importantes de chaleur. Utiliser des outils et du matériel anti-étincelles. Bien fixer, mettre à la terre et ventiler les transporteurs, dispositifs de dépoussiérage et autres pièces de transfert. Empêcher que la résine, poudre ou poussière ne passe par des conduits, des tuyaux d'aspiration ou des tubes non conducteurs; n'utiliser que des lignes de transfert conductrices et mises à la terre lors du convoyage pneumatique de produit. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières. Éviter l'accumulation de poussière.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker ce produit à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10). Ne pas stocker dans des contenants ouverts, non ou mal étiquetés. Tenir le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser les contenants vides n'ayant pas fait l'objet d'un nettoyage et d'une remise en état industriels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle (OEL):

Nom Chimique	ACGIH - TWA/Niveau plafond	ACGIH - STEL
Acide benzoïque	N/E	N/E

N/E = Non établi (aucune limite d'exposition établie pour les substances répertoriées dans le pays, la région ou l'organisation répertoriés).

PNOS : L'ACGIH préconise les limites d'exposition suivantes pour les particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs (PNSA) : 10 mg/m³ TWA (particules inhalables), 3 mg/m³ TWA (particules respirables).

Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation efficace par aspiration à la source ou générale pour éviter que les employés n'inhalent régulièrement la poussière. La ventilation doit être adéquate pour maintenir le milieu de travail sous la ou les limites d'exposition indiquées dans la fiche de données de sécurité. Eliminer les sources d'allumage (par ex., les étincelles, l'accumulation statique, la chaleur excessive, etc.) Empêcher que la résine, poudre ou poussière ne passe par des conduits, des tuyaux d'aspiration ou des tubes non conducteurs. Bien fixer, mettre à la terre et ventiler les transporteurs, dispositifs de dépoussiérage et autres pièces de transfert.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Protection des yeux et du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la peau et du corps: Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables). Appliquer de bonnes pratiques de laboratoire/lieu de travail, notamment le port de tenues de protection individuelle : blouse de laboratoire, lunettes de sécurité et gants protecteurs.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter l'équipement respiratoire approprié aux risques. Si l'inhalation de poussière ne peut pas être évitée, porter un appareil respiratoire anti-particules. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2.

Informations diverses: Des bassins oculaires et des douches de décontamination sont recommandés dans la zone de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique:	Solide	pH:	2.8 @ 25°C (solution saturée)
Apparence:	Blanc	Densité relative:	1.32 @ 20°C (solide); 1.06 @ 150°C (fondue)
Odeur:	Caractéristique	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	1,88
Seuil olfactif:	Non disponible	Pourcentage volatile (poids):	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	3,5 g/L @ 25°C	Composés organiques volatiles (VOC):	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible	Point d'ébullition °C:	249 °C @ 760 mm Hg
Pression de vapeur:	0.0011 hPa @ 20°C	Point d'ébullition °F:	480 °F @ 760 mm Hg
Densité de vapeur:	Non disponible	Point d'éclair:	Sans objet

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

Viscosity:	Non disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Sans objet
Point de fusion / Point de congélation:	122 °C (252 °F)	Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable (Possibilité de formation de concentrations de poussières combustibles dans l'air).
Propriétés comburantes:	Pas d'oxydation	Limites d'inflammabilité ou Limites d'explosivité:	LFL/LEL: Non disponible
Propriétés explosives:	Non explosif		UFL/UEL: Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible	Tension de surface:	67,5 mN/m @ 20°C (1 g/L)

Autres informations: Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification.

Combustibilité de la poussière: Données sur le produit (Purox® B Flakes) : Énergie minimale d'inflammation (paillettes) : > 10 000 mJ (extrapolé). Classe d'explosion de poussière : St1.

La variation de la dimension des particules est considérée comme un facteur critique pour le risque d'explosion de poussière. L'énergie minimale d'inflammation (EMI) d'un mélange poussière/air dépend de la dimension des particules, de la teneur en eau et de la température de la poussière. Plus la poussière est fine et sèche, plus la valeur EMI est basse. Les résultats suivants ne sont pas représentatifs du produit car les échantillons d'essai ont été traités par broyage et/ou tamisage avant l'essai. Sauf indication contraire ci-dessous, les échantillons d'essai ont été caractérisés par la dimension des particules : 16 um moyenne (distribution : 99 % <75 um, 100 % <500 um) et 0,2 % d'humidité.

- Énergie minimale d'inflammation : 1-<3 mJ avec inductance, 1-<3 mJ sans inductance.
- Concentration minimale d'explosion : 40-50 g/m³.
- Température minimale d'auto-inflammation (nuage de poussière MIT) : 570 °C.
- Vitesse maximale d'augmentation de la pression (moyenne dP/dT) : 1039 bars/s.
- Pression maximale d'explosion (Pmax moyenne) : 8,0 bars relatifs.
- Indice de déflagration, Kst : 282 bar-m/s.
- Classe d'explosion de poussière : St2.
- Résistivité volumique (humidité relative ambiante) : 7,4 x 10⁽⁹⁾ ohm-m (paillettes, dimension des particules inconnue).
- Résistivité volumique (faible humidité relative) : 1,2 x 10⁽¹²⁾ ohm-m (paillettes, dimension des particules inconnue).
- Décroissance de charge (humidité relative ambiante) : 37 secondes (paillettes, dimension des particules inconnue).
- Décroissance de charge (faible humidité relative) : 43 secondes (paillettes, dimension des particules inconnue).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun connu.

Stabilité chimique: Ce produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses: La polymérisation dangereuse ne se produira pas. Les solutions d'eau du produit peuvent produire du gaz hydrogène en contact avec de l'aluminium ou d'autres métaux.

Conditions à éviter: Sources de chaleur et de combustion excessives. Éviter les décharges d'électricité statique. Éviter la formation de poussière.

Matières incompatibles: Éviter les acides, bases et agents oxydants concentrés. Éviter le contact avec des réducteurs. Éviter se mettre en contact métallique.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, benzène, phénol.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables:

Généralités: Le matériel de protection doit être utilisé et les procédures de manipulation doivent être suivies pour réduire

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

l'exposition au minimum.

Yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Peau: Cause une irritation de la peau. Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes susceptibles.

Inhalation: L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation respiratoire.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut entraîner une irritation.

Renseignements sur la toxicité aiguë: Peut être nocif par ingestion - Catégorie 5.

<u>Nom Chimique</u>	<u>CL50 Inhalation</u>	<u>Espèce</u>	<u>DL50 Orale</u>	<u>Espèce</u>	<u>DL50 Cutané</u>	<u>Espèce</u>
Acide benzoïque	> 12,2 mg / L (4 heures, aucune mortalité)	Rat / adulte	2250 mg/kg	Souris	>2000 mg/kg	Lapin / adulte

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée - Catégorie 2. ACIDE BENZOÏQUE ET BENZOATES : l'acide benzoïque et ses sels peuvent causer des réactions par contact non immunitaires immédiates (NIICR) et de l'urticaire par contact non immunogène (NICU), également connu sous le nom de " pseudoallergie ". Par définition, les réactions par contact non immunologiques sont considérées comme des réactions irritantes.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Irritation de la peau</u>	<u>Espèce</u>
Acide benzoïque	Irritant	Cobaye/Humain

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque des lésions oculaires graves - Catégorie 1.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Irritation des yeux</u>	<u>Espèce</u>
Acide benzoïque	Fortement irritant	Lapin / adulte

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). ACIDE BENZOÏQUE : n'est pas un sensibilisant cutané dans le test du ganglion lymphatique local de la souris ou dans le test de Buehler sur le cobaye.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Sensibilisation cutanée</u>	<u>Espèce</u>
Acide benzoïque	Non sensibilisant	Cobaye et Souris l'essai local sur les ganglions lymphatiques

Cancérogénicité: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). RÉFÉRENCES CROISÉES (BENZOATE DE SODIUM : lors d'une étude sur l'alimentation animale menée sur deux ans, le benzoate de sodium ne s'est pas révélé cancérigène (dose de 2 % dans la nourriture).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). ACIDE BENZOÏQUE ET BENZOATES : Les études de l'acide benzoïque et du benzoate de sodium au moyen du test de mutation d'Ames ne présentent aucune indication de mutagénicité. Toutefois, certaines études ont publié des résultats positifs pour le test de recombinaison du Bacillus subtilus, une méthode moins couramment utilisée. Dans un certain nombre de cas, des effets néfastes sur le chromosome ont pu être observés, mais des résultats négatifs et/ou équivoques ont également été publiés. Toutefois, de nombreux essais in vivo à dose élevée (incluant la clastogénicité) se sont avérés négatifs. Le benzoate de sodium n'ont pas présenté de caractère génotoxique dans plusieurs études in vivo.

Toxicité pour la reproduction: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). ACIDE BENZOÏQUE ET BENZOATES : Toxicité sur la reproduction (acide benzoïque), étude par voie orale sur 4 générations chez le rat : NOAEL (dose sans effet nocif observé) 500 mg/kg bw/jour. Toxicité sur le développement (benzoate de sodium), orale, rat et souris : Une NOAEL \geq 175 mg/kg bw/jour peut être établie pour les effets sur le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - Catégorie 1. ACIDE BENZOÏQUE : étude de toxicité à doses répétées, inhalation : NOAEC (concentration sans effet nocif observé), inhalation, rat : 250 mg/m³ (effets systémiques) ; 25 mg/m³ (locaux). Des effets locaux tels que des rougeurs nasales, des fibroses pulmonaires et des infiltrats de cellules inflammatoires dans les poumons ont été observés pour la dose minimale de 25 mg/m³. NOAEL (dose sans effet nocif observé), cutanée, lapin - 2500 mg/kg/ bw/jour. RÉFÉRENCES CROISÉES (BENZOATE DE SODIUM) : Études de toxicité orale à doses répétées pour les sels d'acide benzoïque : NOAEL (dose sans effet nocif observé) 1000 mg/kg bw/jour. ACIDE BENZOÏQUE ET BENZOATES : Aux doses (orales) élevées, un accroissement de la mortalité, une baisse du gain de poids, convulsions (effets sur le système nerveux central), et des effets sur le foie et les reins ont été observés.

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

Danger par aspiration: Non classé (impossibilité technique d'obtenir les données).

Renseignements sur les autres formes de toxicité: Aucune information supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ecotoxicologiques:

<u>Nom Chimique</u>	<u>Espèce</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Chronique</u>
Acide benzoïque	Poissons	LC50 44,6 mg/L (96 heures)	LC50 47,3 mg/L(96 heures)	NOEC >120 mg/L (28 jours)
Acide benzoïque	Invertébrés	EC50 >100 mg/L (48 heures)	EC50 102-500 mg/L(24 heures)	NOEC >=25 mg/L (21 jours)
Acide benzoïque	Algues	EC50 >33.1 mg/L (72 heures)	EC50 168 mg/L(24 heures)	EC10 3.4 mg/L(72 heures)
Acide benzoïque	Micro-organismes	IC50 >1000 mg/L (3 heures)		

Persistence et dégradabilité:

<u>Nom Chimique</u>	<u>Biodégradation</u>
Acide benzoïque	Facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation:

<u>Nom Chimique</u>	<u>Facteur de bioconcentration (BCF)</u>	<u>Log Kow</u>
Acide benzoïque	N/E	1,88

Mobilité dans le sol:

<u>Nom Chimique</u>	<u>Mobilité dans le sol (Koc/Kow)</u>
Acide benzoïque	15,49 (calculé)

Autres effets néfastes: Aucune information supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Mettez les contenus inutilisés au rebut (incinération ou mise en décharge) conformément aux réglementations nationales et locales. Mettez le récipient au rebut conformément aux réglementations nationales et locales. Engagez des entreprises de gestion des déchets dûment agréées, le cas échéant.

Voir la section 8 pour obtenir des recommandations sur le port d'un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques.

UN number: N/A

Nom d'expédition des Nations unies:

Non réglementé - Voir les détails sur le connaissance

Classe(s) de danger pour le transport:

- Catégorie de danger étatsunienne DOT: N/A
- Catégorie de danger canadienne TDG: N/A
- Catégorie de danger européenne ADR/RID: N/A
- Catégorie de danger (océans) Code IMDG: N/A
- Catégorie de danger (atmosphère) ICAO/IATA: N/A

La mention "N/A" en regard de la catégorie de danger indique que le produit en question ne fait pas l'objet d'une réglementation particulière pour le transport.

Groupe d'emballage: N/A

Dangers pour l'environnement:

Polluants marin: Sans objet

Substance dangereuse (États-Unis): ACIDE BENZOÏQUE : S'il est expédié dans un emballage unique de plus de 2 270 kg (5 000 lb) : UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. (acide benzoïque) 9. PG 111, Quantité à déclarer.

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Sans objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Sans objet

Remarques: En paquets contenant moins de la quantité à déclarer, cette matière n'est pas réglementée.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question:

Réglementations autres: Pas de renseignements supplémentaires

Inventaires des produits chimiques:

<u>Réglementation</u>	<u>Statut</u>
Inventaire australien des produits chimiques industriels (AIIC):	Y
Liste intérieure des substances du Canada (LIS):	Y
Liste extérieure des substances du Canada (LES):	N
Inventaire chinois des substances chimiques existantes (IECSC):	Y
Inventaire européen des CE (EINECS, ELINCS, NLP):	Y
Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS):	Y
Inventaire japonais loi sur la santé et la sécurité industrielle (ISHL):	Y
Liste coréenne des substances chimiques existantes évaluées (ECL):	Y
Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZIoC):	Y
Inventaire philippin des produits et des substances chimiques (PICCS):	Y
Inventaire Taiwan des substances chimiques existantes:	Y
U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA) (Active) :	Y

Une mention "Y" signale que tous les composants ajoutés intentionnellement sont répertoriés ou conformes à la réglementation. Une mention "N" signale que pour un ou plusieurs composants : 1) il n'y a pas de mention dans l'inventaire public (ou n'existe pas sur l'inventaire ACTIF de l'organisme TSCA américain) ; 2) aucune information n'est disponible ; ou 3) le composant n'a pas été étudié. Un "Y" pour la Nouvelle-Zélande peut signifier qu'une norme de groupe qualifié peut exister pour les composants de ce produit.

Remarques sur l'inventaire des produits chimiques: Nouvelle-Zélande: Un ou plusieurs composants peuvent être couverts par une norme de groupe.

Europe REACh (EC) 1907/2006: Les composants applicables sont enregistrés, exclus ou conformes. La réglementation REACh ne s'applique qu'aux substances fabriquées ou importées vers l'Union Européenne. Emerald Performance Materials a satisfait à ses obligations dans le cadre de la réglementation REACh. Les informations REACh concernant ce produit ne sont fournies que pour information. Chaque entité juridique peut avoir des obligations REACh différentes selon sa position dans la chaîne d'approvisionnement. Pour les matériaux fabriqués en dehors de l'UE, l'importateur officiel doit comprendre et respecter ses obligations précises dans le cadre de la réglementation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Légende:

*: Marque de commerce propriété de Emerald Performance Materials, LLC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

N/A: Sans objet

N/E: Non établi

STEL: Limite d'exposition de courte durée (moyenne pondérée dans le temps pour 15 minutes)

TWA: Moyenne pondérée dans le temps (exposition pour une journée de travail de 8 heures)

Responsabilités de l'utilisateur / Clause de non responsabilité:

Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur nos connaissances actuelles et ont pour unique objet la description du produit en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Aussi, les présentes ne sauraient en aucun cas être considérées comme ayant valeur de garantie quant à une propriété quelconque du produit, et le client est seul responsable de l'usage qui est fait des présentes.

Fiche de données de sécurité préparée par :

Service de conformité des produits

Emerald Performance Materials, LLC

1499 SE Tech Center Place, Suite 300

Nom du FDS: Purox* B flakes, pure grade benzoic acid

Vancouver, WA 98683

États-Unis